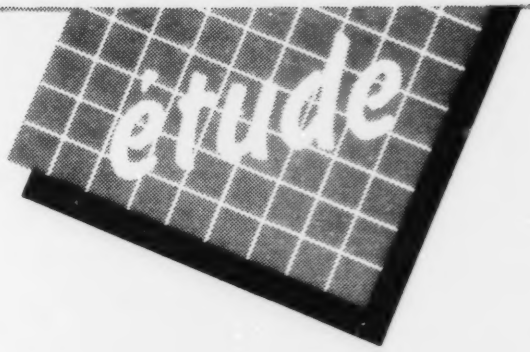

Principaux résultats de l'étude sur la situation de la navigation de plaisance dans la région de Montréal en 1981

Juin 1984

Serge cournoyer

Québec

85--2691/

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE SUR LA SITUATION DE LA NAVIGATION DE PLAISANCE DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL EN 1981

Juin 1984

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
3e trimestre 1984
ISBN2-550-11277-6

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE SUR LA SITUATION DE LA NAVIGATION DE PLAISANCE DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL EN 1981.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
• Etendue de l'étude.....	1
• Les résultats obtenus des propriétaires de la région Archipel de Montréal.....	2
. L'utilisation de l'embarcation.....	2
. Les dépenses rattachées à l'utilisation de l'embarcation.....	3
. La localisation et l'utilisation des plans d'eau dans la région Archipel de Montréal.....	3
. L'utilisation des plans d'eau à l'extérieur d'Archipel.....	5
. Les principales caractéristiques des propriétaires d'embarcation dans Archipel.....	6
• Les résultats obtenus des propriétaires de l'extérieur de la région Archipel de Montréal.....	7
. L'utilisation de l'embarcation.....	7
. Les dépenses d'utilisation de l'embarcation.....	7
. L'utilisation des plans d'eau d'Archipel.....	8
. L'utilisation des plans d'eau hors Archipel.....	8
. Les principales caractéristiques des propriétaires d'embarcation hors Archipel.....	8
• ANNEXE	10
LA FLOTTE D'EMBARCATIONS DE PLAISANCE DANS LA RÉGION DE L'ARCHIPEL DE MONTRÉAL.....	10
LES PRINCIPAUX PLANS D'EAU DE LA RÉGION DE MONTRÉAL (RÉGION ARCHIPEL).	11

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE SUR LA SITUATION DE LA NAVIGATION DE PLAISANCE DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL EN 1981.

Etendue de l'étude

L'étude à laquelle vous avez participé a rejoint essentiellement des propriétaires d'embarcations aux dimensions importantes dans les catégories "embarcation à moteur intérieur" et "voilier muni d'une force motrice auxiliaire".

Dans la région de Montréal, 77% des 555 propriétaires qui ont participé à l'étude possédaient une embarcation à moteur intérieur (33%) ou un voilier motorisé (44%). La longueur moyenne des embarcations à moteur intérieur des participants était de 8,5 m (28 pieds) et celle des voiliers motorisés de 7,6 m (25 pieds). Les premiers étaient équipés en moyenne d'une force motrice de 300 chevaux-vapeur et les voiliers quant à eux d'une force motrice de 20 chevaux-vapeur.

A l'extérieur de la région de Montréal, 90% des 400 propriétaires qui ont participé à l'étude possédaient également l'une ou l'autre de ces catégories d'embarcations (30% d'embarcations à moteur intérieur et 60% des voiliers motorisés). Les caractéristiques des embarcations étaient approximativement les mêmes que celles des propriétaires de la région de Montréal.

Les résultats de cette recherche se rapportent donc à un groupe bien particulier d'embarcations et, à ce titre, ils ne sont pas nécessairement applicables aux autres catégories d'embarcation*.

Les résultats obtenus des propriétaires de la région Archipel de Montréal

- L'utilisation de l'embarcation

. Les plaisanciers utilisent pratiquement tous leur embarcation pendant chacun des mois de juin, juillet et août. Pour les autres mois, le pourcentage des propriétaires qui utilisent leur embarcation varie de 40% (4 propriétaires sur 10) en octobre à 80% (8 propriétaires sur 10) en septembre.

. Les propriétaires ont en moyenne utilisé leur embarcation 48 jours au cours de la saison. Cette moyenne s'applique autant aux embarcations à moteur intérieur qu'aux voiliers motorisés.

. Pour les propriétaires d'embarcation qui ont eu droit à des vacances annuelles en 1982 (c'est le cas de 70% des participants à l'étude), ils y ont consacré 2 jours sur 3 à la navigation de plaisance.

---

* Les propriétaires d'embarcation à moteur hors-bord ne sont pratiquement pas représentés dans l'étude. Cette situation s'explique par leur faible représentation dans le membership des ports de plaisance et des Canadian Power Squadrons.

- Les dépenses rattachées à l'utilisation de l'embarcation

. Pour les dépenses en carburant, les propriétaires d'embarcation à moteur intérieur auraient déboursé 24 $ en moyenne pour chaque jour d'utilisation de leur embarcation; ils auraient ainsi consacré 1 200 $ en moyenne à ce poste de dépense pour l'ensemble de la saison 1982. Dans le cas des voiliers munis d'une force motrice auxiliaire, la dépense en carburant, pour l'ensemble de la saison, serait en moyenne de l'ordre de 70 $.

. Par ailleurs, si l'on considère les frais d'entretien et de réparation ainsi que les frais de remisage, de remorquage et les primes d'assurances rattachées à l'embarcation, la dépense moyenne pour la saison 1982 s'est élevée à près de 2 000 $ chez les propriétaires d'embarcation à moteur intérieur et à environ 1 000 $ dans le cas des voiliers munis d'une force motrice auxiliaire.

- La localisation et l'utilisation des plans d'eau dans la région Archipel de Montréal

. Pour les fins de l'analyse, nous avons divisé la région de l'Archipel de Montréal en deux parties: l'amont qui comprend le lac St-Louis, le lac des Deux-Montagnes, la rivière des Outaouais et la rivière des Prairies en amont du barrage de l'Hydro-Québec et l'aval qui comprend la rivière des Milles-Iles, la rivière des Prairies en aval du barrage de l'Hydro-Québec et le fleuve Saint-Laurent entre les rapides de Lachine et l'île Beauregard.

. Près des 3/4 des propriétaires qui ont participé à l'étude avaient leur port d'attache dans l'un des plans d'eau situés dans la partie amont de la région Archipel. De plus, cette partie de la région Archipel était représentée en majorité (53%) par des propriétaires de voiliers motorisés.

Par ailleurs dans la partie aval de la région, on retrouvait surtout chez les participants à l'étude des propriétaires d'embarcations à moteur intérieur (68%).

. Au cours de la saison 1982, 27% des participants à l'étude dans la région Archipel ont utilisé la portion de la voie maritime du St-Laurent située entre les écluses de St-Lambert et de Côte Ste-Catherine.

Cette section de la voie maritime du St-Laurent apparaît relativement plus fréquentée par les embarcations à moteur intérieur que les voiliers motorisés. En effet, au niveau des participants à l'étude, 56% des propriétaires d'embarcations à moteur intérieur l'ont utilisée en 1982 comparativement à 27% dans le cas des propriétaires de voiliers motorisés.

. 53% des propriétaires qui avaient leur port d'attache dans la partie aval dans Archipel ont visité l'amont via la voie maritime du St-Laurent. Par ailleurs, seulement 16% des propriétaires localisés dans la partie amont ont réalisé le chemin inverse (vers l'aval).

Dans l'ensemble, il apparaît que les propriétaires en amont utilisent dans une proportion moindre la voie maritime du St-Laurent; cette situation s'explique du fait que l'on y observe une majorité de voiliers motorisés qui sont en proportion des utilisateurs moins importants de la voie maritime du St-Laurent que les embarcations à moteur intérieur qui eux par ailleurs représentent la majorité des embarcations observées dans la partie aval d'Archipel.

- L'utilisation des plans d'eau à l'extérieur d'Archipel

. Parmi les propriétaires d'embarcation qui ont participé à l'étude, 61% auraient navigué à l'extérieur de la région d'Archipel au cours de 1982. Ce sont surtout les propriétaires d'embarcation à moteur intérieur qui sortent d'Archipel (82% des propriétaires en 1982).

. Plus de 50% des propriétaires localisés en amont aurait navigué à l'extérieur d'Archipel en 1982. Ce pourcentage passe à 83% chez les propriétaires situés en aval dans la région d'Archipel.

. C'est le couloir Fleuve St-Laurent - Rivière Richelieu qui aurait été le plus utilisé avec 32% des propriétaires dans Archipel. Il est cependant suivi de près par la Rivière-des-Outaouais (28% des propriétaires) et la voie maritime du St-Laurent vers le lac Ontario (26%).

. Le lac Champlain, qui a été fréquenté par 18% des propriétaires d'Archipel, est à cet effet le cinquième plan d'eau hors Archipel en importance parmi 11 plans d'eau considérés. Ses utilisateurs y seraient demeurés en moyenne onze jours ce qui place ce plan d'eau au premier rang des destinations hors Archipel quant au nombre de jours où on y a navigué.

. Les propriétaires qui ont navigué hors Archipel ont utilisé leur embarcation un plus grand nombre de jours au cours de la saison que ceux qui sont demeurés dans Archipel soit 49 jours en moyenne comparativement à 37 jours.

- Les principales caractéristiques des propriétaires d'embarcation dans Archipel

. Plus de 60% des propriétaires qui ont participé à l'étude ont acheté leur embarcation actuelle à l'état usagée. Ce pourcentage apparaît supérieur à 50% dans les 3 principales catégories d'embarcation observées: embarcations à moteur intérieur, voilier motorisé et voilier non motorisé.

. Les personnes qui ont participé à l'étude ont en moyenne 13 ans d'expérience comme propriétaire d'une embarcation de plaisance et ils en seraient actuellement à leur troisième embarcation (en moyenne).

. Environ 90% des propriétaires qui ont participé à l'étude connaissent bien ou très bien la réglementation relative à la navigation de plaisance.

. Environ 95% des propriétaires qui ont participé à l'étude savent faire la lecture de cartes; 80% ont une expérience des appareils de guidage et 70% une expérience des appareils de communications. Les propriétaires qui ont 5 ans et moins d'expérience de pilotage apparaissent distinctement moins expérimentés que les autres surtout dans les cas des appareils de guidage et de communication.

. Près de la moitié (48%) des propriétaires qui ont participé à l'étude envisagent la possibilité de faire l'acquisition d'une (autre) embarcation d'ici 5 ans. Dans la majorité des cas, les propriétaires opteraient pour la même catégorie d'embarcation que celle qu'ils possèdent actuellement.

. Les propriétaires qui ont participé à l'étude étaient des hommes à 92%. Ils avaient en moyenne 43 ans, un revenu annuel de 37 600 $ et étaient des travailleurs indépendants dans 26% des cas.

Les résultats obtenus des propriétaires de l'extérieur de la région Archipel de Montréal

L'étude a permis de rejoindre des propriétaires d'embarcation qui ont comme port d'attache un plan d'eau leur rendant la région de Montréal accessible par voie navigable (fleuve St-Laurent, rivière Richelieu, ...). Au total, 400 propriétaires d'embarcation "hors Archipel" ont participé à l'étude. Dans 95% des cas, leur port d'attache était situé à l'est de la région Archipel et près de la moitié (48%) étaient localisés dans la région de la ville de Québec.

Les principaux résultats obtenus auprès des propriétaires qui ont participé à l'étude sont à l'effet que:

- L'utilisation de l'embarcation

Les propriétaires ont navigué en moyenne 48 jours au cours de la saison et ont en moyenne consacré 2 jours sur 3 de leurs vacances annuelles à la navigation de plaisance.

- Les dépenses d'utilisation de l'embarcation

La dépense journalière moyenne en carburant des propriétaires d'embarcation à moteur intérieur est de 23 $; ils ont consacré à ce poste de dépense en moyenne 1 150 $ pour l'ensemble de la saison.

Les autres frais (voir page 3) relatifs à l'utilisation de l'embarcation s'élèvent en moyenne à 1 800 $ pour les propriétaires d'embarcation à moteur intérieur et à 1 200 $ pour les propriétaires de voiliers motorisés.

- L'utilisation des plans d'eau d'Archipel

36% des propriétaires hors Archipel qui ont participé à l'étude ont navigué sur les plans d'eau d'Archipel en 1982. La moitié des propriétaires qui sont allés dans Archipel y ont utilisé la section de la voie maritime du St-Laurent.

La durée de séjour des utilisateurs des différents plans d'eau d'Archipel varie de 2 à 6 jours. C'est la portion du fleuve St-Laurent située dans Archipel qui a été utilisée pendant le plus grand nombre de jours, soit 6.

- L'utilisation des plans d'eau hors Archipel

C'est le couloir de navigation Rivière Richelieu - Lac Champlain qui apparaît être le préféré des propriétaires hors Archipel. En effet, 43% des propriétaires qui avaient leur port d'attache ailleurs que sur le Richelieu ont navigué sur ce plan d'eau en 1982. Ce pourcentage est de 39% pour le lac Champlain.

- Les principales caractéristiques des propriétaires d'embarcation hors Archipel

Environ 60% ont acheté leur embarcation à l'état usagée. Ils ont en moyenne 15 ans d'expérience comme propriétaire d'une embarcation de plaisance et en seraient actuellement à leur troisième embarcation en moyenne.

97% des propriétaires d'embarcation à moteur intérieur et 86% des propriétaires de voiliers motorisés ont déjà piloté une embarcation dans une écluse.

Les propriétaires hors Archipel qui ont participé à l'étude étaient des hommes à 95%, âgés en moyenne de 42 ans et des travailleurs indépendants dans 21% des cas. Ils avaient un revenu annuel moyen de 38 500 $.

ANNEXE

LA FLOTTE D'EMBARCATIONS DE PLAISANCE DANS LA RÉGION DE L'ARCHIPEL DE MONTRÉAL.

Une étude menée en 1981 par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche évaluait à 110 000 le nombre d'embarcations de plaisance des résidents de la région de Montréal.

De plus, on estime que les vedettes de croisière, les embarcations à moteur hors-bord et les voiliers munis ou non d'une force motrice auxiliaire compteraient pour approximativement 48 500 embarcations.

La même étude nous permet d'évaluer qu'environ 60% des embarcations dans ces 3 catégories ont mouillé dans les plans d'eau de la région Archipel de Montréal au cours de 1981.

Au niveau des embarcations sans voiles, on évalue ainsi respectivement à 20 000 et 2 000 (approximativement) le nombre d'embarcations à moteur hors-bord et le nombre de vedettes de croisière qui ont utilisé les eaux d'Archipel en 1981.

On évalue par ailleurs à environ 2 700 le nombre de voiliers motorisés et à 4 000 le nombre de voiliers non motorisés qui auraient également mouillé sur les plans d'eau d'Archipel au cours de la même année.

Sources:

. "La demande pour l'utilisation récréative de l'eau"; Etudes de faisabilité du projet d'aménagement des eaux de l'Archipel de Montréal; Direction de l'analyse et de la recherche socio-économique; Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1982.

. "Canal de Lachine. Etude sur l'aménagement d'une marina publique"; Urbec Inc.; mars 1979; réalisée pour Parcs Canada.

LES PRINCIPAUX PLANS D'EAU DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

(RÉGION ARCHIPEL)

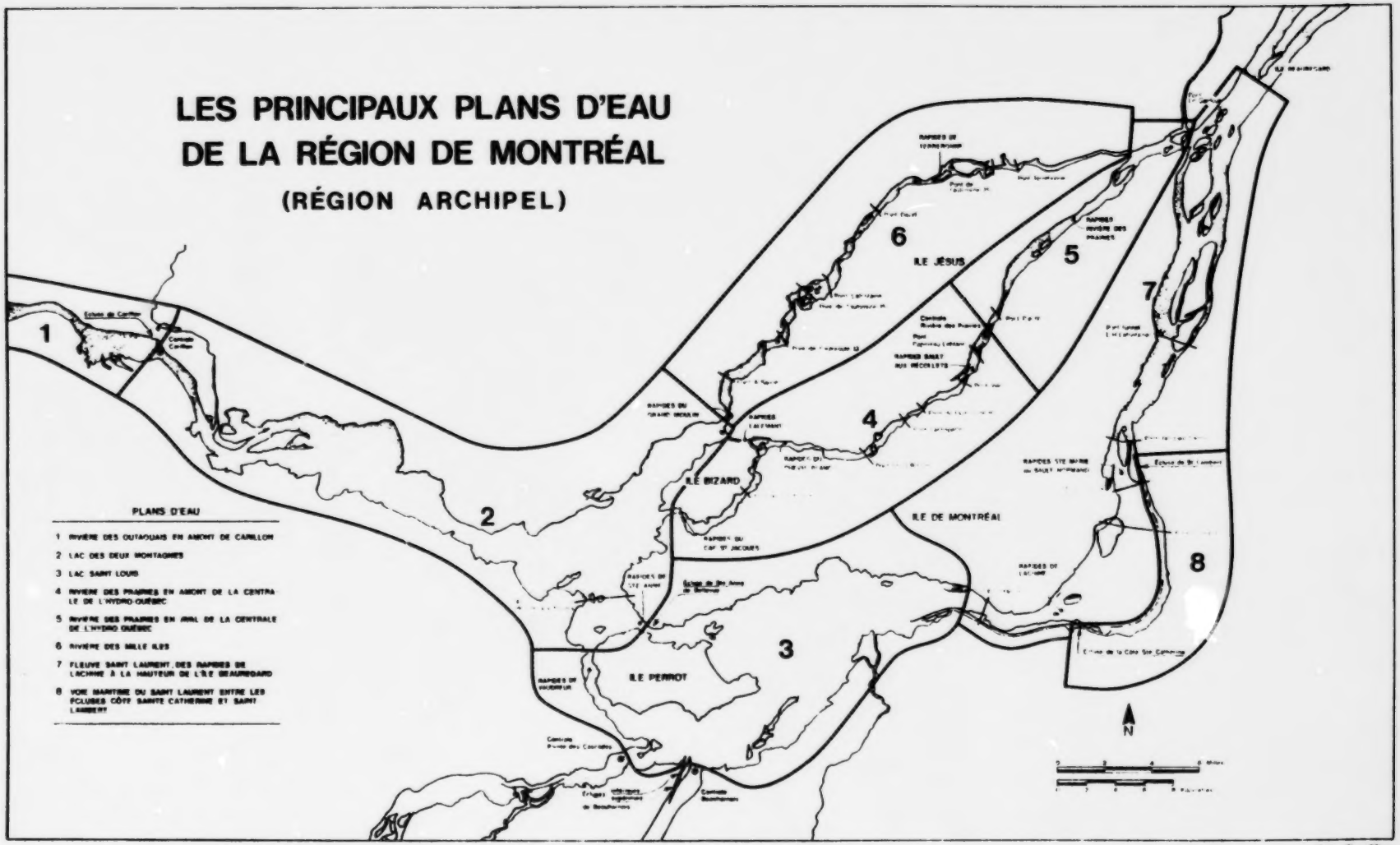

Jean-Guy Myre
Secrétariat Archipel, 1983